



www.wemmel.be

Commune de Wemmel Conseil communal

Jeudi 3 juillet 2008 à 19h30

Décisions

Application de l'article 252 du décret communal

Présents : Messieurs B. Carpriau, président-échevin, M. Van Langenhove, bourgmestre, C. Andries, R. Mertens, H. Vander Voorde, Madame M. Van der Straeten, échevine, L. Belgrado, J. Verhasselt, Madame M.-F. Govaere-Laurent, D. Noltinx, T. Stevaert, Madame F. Van Cauwenberghe, W. Van Mulders, T. Coomans de Brachène, R. De Visscher, Madame J. Sarels, R. Galluccio, W. Vansteenkiste, Madame C. Colier, Madame J. Moreau, R. De Lille, Madame N. Dewell membre du conseil et Madame J. Luykx, secrétaire.

Excusé : Monsieur E. Verbist.

SEANCE PUBLIQUE

1. Désignation du représentant à l'Assemblée générale de De Lijn : approuvée avec 14 voix pour (messieurs B. Carpriau, M. Van Langenhove, C. Andries, R. Mertens, M. Van der Straeten, J. Verhasselt, M.-F. Govaere-Laurent, D. Noltinx, F. Van Cauwenberghe, T. Coomans de Brachène, J. Sarels, R. Galluccio, R. De Lille, N. Dewell), 6 voix contre (H. Vander Voorde, T. Stevaert, R. De Visscher, W. Vansteenkiste, J. Verhasselt, W. Van Mulders) et 2 abstentions (L. Belgrado, J. Moreau)
2. Désignation délégué communal ALE – Remplacement Mademoiselle Briclet. N. Dewell : 10 voix – M.-F. Govaere-Laurent : 9 voix – Madame N. Dewell est désignée.
3. Désignation du Président de la commission du conseil communal relative aux finances : ce point est ajourné par 14 voix pour (B. Carpriau, M. Van Langenhove, C. Andries, R. Mertens, M. Van der Straeten, M.-F. Govaere-Laurent, D. Noltinx, F. Van Cauwenberghe, T. Coomans de Brachène, J. Sarels, R. Galluccio, C. Colier, R. De Lille, N. Dewell) et 8 voix contre (H. Vander Voorde, T. Stevaert, R. De Visscher, W. Vansteenkiste, J. Verhasselt, W. Van Mulders, L. Belgrado, J. Moreau).
4. Transformation et extension de la crèche communale 'Snoopy': approbation du décompte final : 16 voix pour (B. Carpriau, M. Van Langenhove, C. Andries, R. Mertens, M. Van der Straeten, M.-F. Govaere-Laurent, D. Noltinx, F. Van Cauwenberghe, T. Coomans de

Brachène, J. Sarels, R. Galluccio, C. Colier, R. De Lille, L. Belgrado, J. Moreau, N. Dewell) et 6 abstentions (H. Vander Voorde, T. Stevaert, R. De Visscher, W. Vansteenkiste, J. Verhasselt, W. Van Mulders)

5. Modification du règlement de roulage : passage pour piétons Rue P. De Waet et Rue du Verger à hauteur du Winkel : approuvée à l'UNANIMITE.
6. Modification du règlement de roulage : suppression d'un emplacement pour handicapé Avenue des Etangs n°12 : approuvée à l'UNANIMITE.
7. Modifications budgétaires n° 1 (service ordinaire) et n° 2 (service extraordinaire) – exercice 2008 : approuvées avec 16 voix pour (B. Carpriau, M. Van Langenhove, C. Andries, H. Vander Voorde, M. Van der Straeten, L. Belgrado, M.-F. Govaere-Laurent, D. Noltinx, T. Stevaert, F. Van Cauwenberghe, W. Van Mulders, T. Coomans de Brachène, R. De Visscher, W. Vansteenkiste, J. Moreau, N. Dewell) et 6 abstentions (R. Mertens, R. Galluccio, J. Sarels, C. Colier, R. De Lille, J. Verhasselt)
8. Gecoro: rectification de la délibération du conseil communal du 31/01/2008 (représentants des organes sociaux): approuvée avec 17 voix pour (B. Carpriau, M. Van Langenhove, C. Andries, H. Vander Voorde, M. Van der Straeten, L. Belgrado, J. Verhasselt, M.-F. Govaere-Laurent, D. Noltinx, T. Stevaert, F. Van Cauwenberghe, W. Van Mulders, T. Coomans de Brachène, R. De Visscher, W. Vansteenkiste, J. Moreau, N. Dewell) et 5 voix contre (R. Mertens, R. Galluccio, J. Sarels, C. Colier, R. De Lille)
9. Exonération paiement frais pour l'accueil des enfants : approuvée à l'UNANIMITE, moyennant amendement de l'article 4 – complété par “et à Breugelkind”.

POINTS AJOUTES

10. Point ajouté par le Collège : achat en commun par la commune et le CPAS d'énergie électrique pour leurs installations et bâtiments, et pour l'éclairage public : 17 voix pour (B. Carpriau, M. Van Langenhove, C. Andries, H. Vander Voorde, M. Van der Straeten, L. Belgrado, J. Verhasselt, M.-F. Govaere-Laurent, D. Noltinx, T. Stevaert, F. Van Cauwenberghe, W. Van Mulders, T. Coomans de Brachène, R. De Visscher, W. Vansteenkiste, J. Moreau, N. Dewell) et 5 voix contre (R. Mertens, R. Galluccio, J. Sarels, C. Colier, R. De Lille).
11. Interpellation et motion de T. Coomans de Brachène – “Bibliothèque et culture”: le vote n'a pas lieu. Le dossier est ajourné à la prochaine séance.
12. Motion de D. Noltinx - “plan de prévention du vol”: approuvée avec 21 voix pour (B. Carpriau, M. Van Langenhove, C. Andries, R. Mertens, H. Vander Voorde, M. Van der Straeten, J. Verhasselt, M.-F. Govaere-Laurent, D. Noltinx, T. Stevaert, F. Van Cauwenberghe, W. Van Mulders, T. Coomans de Brachène, R. De Visscher, J. Sarels, R. Galluccio, W. Vansteenkiste, C. Colier, J. Moreau, R. De Lille, N. Dewell) et 1 abstention (L. Belgrado).

13. Motion de D. Noltinx – “déchets de tonte”. Seul le point 3 fait l’objet d’un vote. Cette motion n’est pas approuvée. Résultat du vote : 10 voix pour (B. Carpriau, M. Van Langenhove, C. Andries, M. Van der Straeten, M.-F.Govaere-Laurent, D. Noltinx, F. Van Cauwenberghe, T. Coomans de Brachène, J. Moreau, N. Dewell) – 11 voix contre (R. Mertens, H. Vander Voorde, T. Stevaert, R. De Visscher, W. Vansteenkiste, J. Verhasselt, R. Galluccio, J. Sarels, C. Colier, R. De Lille, W. Van Mulders) – 1 abstention (L. Belgrado)
14. Point ordre du jour E. Verbist : ce point n’est pas traité en raison de l’absence d’E. Verbist.

SEANCE A HUIS CLOS

15. Personnel école primaire néerlandophone
16. Personnel école primaire néerlandophone
17. Modification composition nominative de l’équipe de management : ajournée à la séance du 28/8.

Wemmel, le 24 juillet 2008

Par ordonnance:

Le Secrétaire
(s) Madame J. LUYKX

Le Président
(s) B. CARPRIAU